

COMMUNE DE SERVON (Seine et Marne)

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt- six le quatorze avril à 19h02, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Christophe COULOUMY, Maire.

Présents : M. COULOUMY Christophe, Maire, M. ARGENTO Frédéric, M. BERNARD Jean-Marc, M. BIGOT Joël, Mme BLANCHARD Valérie, Mme BOUCHEZ-BOIVENT Patricia, M. BOUSQUET Philippe, M. BRIERE Johnny, Mme CHEINEY Martine, Mme DANIEL Marjorie, M. MANGIN Olivier, Mme NEVEU Lia, M. PERROT Gilles, M. PIOCELLE-CORNILLION Fabrice, Mme RANNO PEZZALI Fanny, Mme RIBREAU-STABILE Sophie, Mme SANTIN Audrey, M. THAUVIN Laurent. M. DUBAL Pascal, M. LOREAL Ylan, M. RALLIERE Yves.

Pouvoirs :

Mme PEREIRA DOS REIS a donné pouvoir à Mme SANTIN
Mme CORRADINA Isabelle a donné pouvoir à M. BERNARD
Mme COLIN Nathalie a donné pouvoir à Mme RIBREAU-STABILE
M. ZAFIRELIS a donné pouvoir à M. BRIERE

Absents excusés : Mme DA SILVA Eunice, M LADJICI Gamal

Date de convocation :
08/04/2026

Nombre de conseillers
En exercice : 27
Présents : 21
Votants : 25

Madame Audrey SANTIN a été élue secrétaire de séance, à l'unanimité

N° 23/26 – désignation des membres du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale :

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'action sociale et des familles, notamment son article L. 123-5,

Vu la délibération en date du 14 avril 2026 fixant le nombre de membres du Conseil d'Administration du CCAS à 10,

Vu la proposition de procéder à un vote à main levée pour la désignation des membres au sein de ce conseil d'administration

CONSIDÉRANT qu'il appartient au Conseil Municipal de désigner les membres du Conseil d'Administration du CCAS,

CONSIDÉRANT que cette désignation doit respecter la répartition proportionnelle entre la majorité et l'opposition, ainsi que la place des représentants d'associations locales,

A l'unanimité,

REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-077-217704501-20260414-23_26-DE

PROCEDE :

Ainsi qu'il suit à la désignation de ses 5 représentants au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale :

- **5 sièges** pour la majorité :
 - Martine CHEINEY
 - Patricia BOIVENT-BOUCHEZ
 - Jean-Marc BERNARD
 - Sophie RIBREAU-STABILE
 - Joël BIGOT

Servon, le 15 avril 2026
Le Maire
Christophe COULOUMY



REÇU EN PREFECTURE

le 20/04/2026

Application agréée E-legalite.com